



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE
DU 23 AOUT 2018

DELIBERATION N° 2018 – 06 – 01

PERSONNEL - CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS COMPLET

Madame le Maire informe l'assemblée de la nécessité de créer un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2018 dans le cadre du recrutement d'un agent en remplacement de l'adjoint technique principal 2^{ème} classe qui part en retraite au 1^{er} octobre 2018.

Les crédits seront inscrits au budget.

Le recrutement se fera par voie statutaire (Mutation)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par :

- Voix contre (
- Abstention (
- 11 Voix pour

☞ **Décide** la création d'un poste d'adjoint technique à temps complet.

☞ **Autorise** Madame le Maire à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

QUESTIONS DIVERSES :

La séance a été levée à 19 heures 55 minutes.

Le Maire
Pascale GALLON

